

# « Défendons Piccourenc ! »

## AG 2023

Samedi 3 JUIN 2023 à 10 heures Chez Mimi & Co

Nous remercions les élus Marc BAZALGETTE, Gilles CHIAPELLI, Emmanuel REDA et Thierry PIERRE Directeur Technique de leur présence et de leur participation.

Ainsi que tous les membres adhérents qui supportent l'action de l'association depuis sa création en 2002 !

# Ordre du jour

- Accueil
- Introduction. Rapport moral.
  - Renouvellement du Conseil d'administration. Candidatures.
- Rapport financier. Bilan Comptable Année 2022
- Vote des résolutions
- Mise à jour du projet d'aménagement du ch. Maures et Adrets par Thierry PIERRE Directeur Technique.
- Présentation du projet d'aménagement Termes-Frayère-Amiral de Grasse ( Thierry PIERRE & Comité De Quartier Termes-Picourenc.)
- Introduction aux Comités de Quartiers. Gilles CHIAPELLI, Emmanuel REDA
- Débat

# Introduction



# Renouvellement du Conseil d'administration

Membres du conseil de l'association « Défendons Piccourenc ! » :

- Dominique PIOT Président
- Bernard CHAMBON Secrétaire
- Miloud BENOMAR Trésorier

Renouvellement. Qui se présente ?

# Vote de la résolution

Conseil d'Administration/ Renouvellement

# Comptabilité Année 2022

- Solde au 31-12-2021 : 1673,80 euros
- Dépenses : 243,41 euros
  - Site Internet (70,20)
  - Maileva (envoi convocations AG) 62,30,
  - MAAF assurance RC110,91
- Cotisations 2022 : + 530 euros
- Intérêt Crédit Agricole : + 0,21 euros
- Solde au 31-12-2022 : 1960,30 euros

# La preuve par 9 !

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 001  
Date d'arrêt : 31 Janvier 2023

**CREDIT AGRICOLE  
PROVENCE COTE D'AZUR**

**Assoc. Defendons Picourenc**  
Compte Courant n° 4387114885

**SYNTHÈSE**

Assoc. Defendons Picourenc  
Compte Courant n° 4387114885 + 1 814,61

**Assoc. Defendons Picourenc - Compte Courant n° 4387114885**

Date	Date	Libellé des opérations	Debit	Credit
opé.	valeur			
		<b>Ancien solde créditeur au 31.07.2022</b>		<b>1 860,60</b>
31.12	03.01	Prle Facture 12/2022 N°2024500078303	12,00	
10.01	10.01	Prle Mut Assurances SA Collection Assurances 108310486 + + IARD108310486001 FR38ZZ402020Clerc	113,00	
24.01	24.01	Chèque: 8301290	20,00	
		<b>Total des opérations</b>	<b>145,00</b>	
		<b>Nouveau solde créditeur au 31.01.2023</b>		<b>1 814,61</b>

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi ([www.garantiedesdepots.fr](http://www.garantiedesdepots.fr))  
Compte Courant n° 4387114885

Le Banquier de la Banque de France s'engage exclusivement aux comptes détenus en France. Cette Régionale de Crédit Agricole Mutual Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en vertu du décret de création, dont le siège social est 854 Avenue Paul Arène à 83200 Draguignan. Créée, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 451 176 972. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 083 359-000/0001. Titulaire de la carte professionnelle française. Ouvreur immobilier et Syndic n° CA 830202160000022 délégué par le CCI du Var. Adhérent de la Garantie Financière et Assistance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA 02 104 de 80418 - 75 008 PARIS.  
Le taux maximum des intérêts ordinaires applicable au 31 Janvier 2023 est de 10,27 %.





# Evolution du nombre d'adhérents

- Evolution de la présence aux AG
  - 2019 : 57 Membres Adhérents
  - 2020 : 37 Membres Adhérents
  - 2021 : 30 Membres Adhérents ( approbation du nouveau PLU )
  - 2022 : 24 Membres Adhérents ( schéma directeur aménagement M&A )
- Plus on est efficace moins on a d'adhérents !

Actions de l'association

# Contrôle de la Zone d'activités, c'est fait ! avec la modification du PLU intervenue le 9 Mars 2021

- Réduction Gabaritaire : CES ramené à 30% contre 50%, limitation des construction à 7 m en hauteur à l'égout du toit.
- Réduction des nuisances : Interdiction de toutes les Installations Classées (ICPE) 5 catégories d'installations susceptibles de nuisances. Contre 1 seule catégorie auparavant => les installation classée soumises a simple déclaration !

ICPE => Installation Classées pour la Protection de l'Environnement !

Sous l'appellation « Protection de l'environnement » se cache toutes les installations à nuisances !

Reste à faire : sécuriser le ch. des  
Maures et Adrets

# Aménagement Maures et Adrets

## Ce que nous avons présenté lors de l'AG 2022

- Fruit de la coopération entre les services techniques des villes de GRASSE ET PEYMEINADE
- Prend en compte la quasi intégralité de nos recommandations.
- Couvre la quasi-intégralité du Ch. Maures et Adrets. Des interrogations sur la partie aval vers la ZA.
- 2022 C'est un projet. Prudence vu les problèmes de budget rencontrés avec Grasse dans le passé. => 2023 effectivement le projet a été remis en cause plusieurs fois mais c'est désormais sous contrôle. Nous avons du faire qq concessions mais l'essentiel est sauvegardé.
- Les Aménagements : parcours piétons protégé, signalisation au sol, écluses avec ralentisseurs, travail sur la visibilité ( courbes sans visibilité et logements collectifs en cours. Stationnement sauvages et haies protubérantes c'est terminé. => Thierry Pierre Directeur Technique fera le point des évolutions
- Accès 2562 en cours de discussion, le département accepte de revoir sa copie.

# Schéma Directeur Aménagement de sécurité Maures et Adrets

Thierry PIERRE

# L'actions de comités de Quartiers

Dominique : Ils ont besoin de notre support ! Seul 2 membres de notre association ont assisté à la fête de Quartier !

Il font un bon travail et il discutent de problème qui nous concernent tous très directement.

DEBAT